

**COMMUNIQUE DE PRESSE du 28 juin 2021**

**Présidence française de l'Union européenne :**

**le HCE appelle la France à inscrire l'égalité et les droits des femmes au cœur de son programme**

Le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) publie ce jour un Avis intitulé « Diplomatie féministe et Union européenne : quelles priorités pour la présidence française de l'Union européenne ? ». En prévision de la présidence française de l'Union européenne (1<sup>er</sup> semestre 2022) et à la suite de ses travaux sur la diplomatie féministe, le HCE appelle la France à inscrire les droits et l'égalité entre les femmes et les hommes comme l'une de ses priorités politiques, au cœur de son programme et au cœur du projet européen. Le HCE suggère trois axes d'action :

**1/ Affirmer que les droits des femmes sont une composante essentielle de l'Etat de droit, un enjeu de démocratie et une valeur non négociable de l'UE, et pour cela :**

- inclure explicitement ces droits dans la définition européenne de l'Etat de droit et intégrer ce critère dans le mécanisme de conditionnalité des financements européens créé en 2020 ;
- renforcer la législation européenne en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, notamment en promouvant la ratification par l'UE et par l'ensemble des Etats membres de la convention d'Istanbul ;
- créer une formation du Conseil dédiée à l'égalité et aux droits des femmes.

**2/ Placer les femmes et les droits des femmes au cœur de la relance économique et sociale, suite à la pandémie,**

- en renforçant l'intégration des enjeux d'égalité dans les plans de relance (750 milliards d'euros) et dans le cadre financier pluriannuel (1074 milliards d'euros, 2021-2027) ;
- en s'assurant que les financements, en particulier ceux accordés à la transition verte et à la transition numérique, secteurs à forte dominance masculine, profitent également aux femmes et en favorisant leur participation à ces secteurs, y compris en termes de formations ;
- en introduisant une réflexion sur les secteurs du soin (« care ») majoritairement occupés par des femmes et sous-valorisés ;
- en intégrant pleinement les femmes dans les dispositifs de sortie de crise. Dans 87 pays dont 17 de l'UE, les comités nationaux consacrés au Covid-19 étaient à 85% dirigés par des hommes.

**3/ Affirmer une diplomatie féministe de l'UE, en particulier :**

- en veillant à la mise en œuvre du nouveau plan d'action européen sur l'égalité entre les femmes et les hommes (GAP III) dans l'ensemble de la politique extérieure de l'UE (y compris politique commerciale, politique migratoire, aide humanitaire) et au respect de l'objectif de 85% des financements favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes ;

- en affirmant une solidarité avec les militantes féministes victimes de répression et en les soutenant, sur les plans diplomatique et financier ;
- en organisant un suivi des engagements pris par l'UE et ses Etats membres dans le cadre du Forum Génération Égalité.

Enfin, le HCE appelle à assurer l'exemplarité de la France en termes de parité (délégations et panels), de financements dédiés à l'égalité entre les femmes et les hommes, de consultation et de soutien des organisations féministes.

*Contact presse : Juliana BRUNO, 06 09 14 43 06*